

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
L'ÉTAT

Don't 54

Deux tableaux de
Verhaeghen, offerts en
vente par M. Guzzini.

[illegible]

1 amp.

Brux. 14 Nov. 1891

à Mr le Ministre de
l'Intérieur

En réponse à votre lettre
du 3 Juillet dⁿ, Adminis-
tration des Beaux-Arts
N^o 14850, nous avons
l'honneur de vous informer
que le tableau de Verhaeghen,
offert en vente par M^r Quirini,
à Louvain est d'un beau
coloris, mais cette toile
laisse beaucoup à désirer
sous le rapport du Style
& du caractère.

Il existe de ce maître
des œuvres bien supérieures
parmi lesquelles la Commis-
sion trouvera, sans doute,
l'occasion de faire un choix
qui permettra de mieux
représenter Verhaeghen dans
les Galeries du Musée.

La Commission directrice
ne saurait donc vous ~~proposer~~
engager, M^r le Ministre,
à accueillir la proposition
de M^r Leirani, elle est
l'honneur de vous envoyer
la pièce transmise par votre
lettre précitée, vous priant
d'agréer &c.

Le Président

Le Secrétaire.

OK

Louis Fatais

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
DES
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le

22 *7* *br*

1871.

22



96° 14851.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

7
ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

J'ai l'honneur de rappeler
à votre attention la dépêche du 3
Juillet dernier par laquelle le Dépar-
tement de l'Intérieur, en vous
transmettant une lettre de Mon-
sieur l'avocat Guirini, propriétaire
d'un tableau de Verhaegen "L'adoration
des Mages", faisait connaître qu'en
présence de la proposition de
M^r Guirini, on ne pouvait se
refuser à l'examen auquel il
conviait l'Administration.

Il serait utile au Département
de l'Intérieur de connaître d'urgence
la suite qui a été donnée à cette affaire.

Agreiez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre,
Le Directeur général,
Willems

À la Commission directrice
des Musées royaux de peinture
et de sculpture.

(23)

à Messieurs les Membres de la Commission
de Peinture au Musée Royal de Bruxelles.



Messieurs!

Ayant été informé de votre intention de déléguer
des personnes compétentes pour venir examiner la Toile
de Verhaeghen (mon grand-père maternel), représentant
l'Adoration des Mages, décision qui me fait grand
plaisir, Je vous prierais de vouloir bien me faire
savoir par un mot quel jour (prochain à ce
que j'espère) j'aurais l'honneur de recevoir ces
Messieurs chez moi. Passant quelquefois la journée
à la campagne d'un ami, je serais désolé de me
trouver absent à l'occasion de la visite en question.
Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de
mes sentiments les plus distingués.

Louvain 10 Août 1891.

P.C.J. Durini, Arch.
[Signature]
rue des Vaches, n° 10,
à Louvain.

À Messieurs les Membres de la
Commission de Peinture au
Musée Royal de
Bruxelles



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

—
ADMINISTRATION

DES

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

96^a 14850



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

—
/ ANNEXE

—
SOMMAIRE

Bruxelles, le 3 Juillet 1871.

Messieurs,

Comme suite à ma lettre du 17 mai
D^s, je crois devoir vous transmettre la communi-
cation ci-jointe, que je viens de recevoir de
M. Quirini, avocat à Louvain, propriétaire
d'un tableau du peintre Olschlaghen (l'adora-
tion des mages) et semble qu'en présence de la
proposition de M. Quirini, on ne peut pas
se refuser à l'examen auquel il convie
l'administration.

Le Ministre de l'Intérieur,

Kervyn de Lettenhove

À la Commission directrice des musées
royaux de peinture

/ M^e Gallait, Président /

Copie

Louvain 25 Juin 1871

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 54

M^r Kervyn de Lettenhove, Ministre des
Affaires Intérieures.

J'ai eu l'honneur de recevoir votre
réponse du 19 Caout (Ch^{re} des Lettres, Sciences et des
Beaux-Arts N^o 14850) et la proposition que
j'ai eu l'honneur de vous faire concernant le
grand tableau de mon aïeul maternel Verhaegen
et dans laquelle vous me faites part de l'avis de
la Commission administrative des Musées royaux.
Animé par un ardent désir de mettre en l'œuvre
sous l'égide de l'Etat, cette magnifique toile,
enfin mise au jour, à l'heure des autres
productions de ce maître, je vous prie instam-
ment, M^r le Ministre, de bien vouloir envoyer
un ou plusieurs experts pour la voir et l'apprécier
et si alors, on considère toujours le prix
nommé étant trop élevé, je m'engage formelle-
ment de faire donner la somme possible
pour parvenir à m'entendre avec M^{lle}
et ainsi beaucoup moins l'argent
que la réalisation de mon désir de placer
cette œuvre au Musée.

Respectueusement, M^r le Ministre, l'ass. de
mes sentiments

(Signé) P. J. Quirini
Rue du Vâcheur 10.

M. Monsieur Portels, Artiste-Peintre, &c, à Bruxelles.

Monsieur !

Ayant été informé par Monsieur le Ministre de l'Intérieur, que ma demande relative à la vente de mon Tableau de Verhaeghen, (L'Adoration des Mages, exécuté pour Sa Majesté l'Impératrice et Reine Marie-Thérèse), avait été envoyée par lui à la Commission Administrative du Musée, et vous sachant, Monsieur, un de ses Membres les plus influents, je me permets de demander de votre amabilité de bien vouloir user de cette influence pour que ma demande soit prise en considération aussitôt que possible. Etant déjà avancé en âge, j'aimerais, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de dire à Monsieur le Ministre, que mon Tableau fût bien-placé, surtout, comme de l'avis de tous les Artistes, c'est là le chef-d'œuvre de mon aïeul-maternel feu Verhaeghen dont je possède encore beaucoup d'autres.

Vous assurant d'avance de toute ma reconnaissance, ce que je serais charmé de vous prouver, quand la vente de mon Tableau aura lieu, veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(P.C.J. Quirini, Av^t.)

Louvain 17 juin 1871.

ue des Vaches, N^o 10,
à Louvain.

Monsieur

Mons^r Portels, Artiste-Peintre, &c,

vue Royale,

à Bruxelles



Monsieur Portels
L'ayant cette lettre
vous prie. Tenir
de la Commission du Musée
compte donné suite
à cette affaire, mais

prévenant vous pas qu'il
serait convenable que
à M^r Sart informé
officiellement.
En attendant pour quelques
temps.

Je vous prie la main
votre dévoué.

Respectueusement.

D. Dilliet.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 54

13
Brux. 7 Juin 1871

à M^{le} le Ministre des
Intérieurs

Répondant à votre
lettre du 17 Mai ^{du} 1871
de Bruxelles, N^o 14850
nous avons l'honneur de
vous faire connaître que le
prix demandé par elle

Levini pour le tableau
de Verhaeghen (L'édification
des mages) est tellement
exagéré, qu'il nous paraît
impossible de donner suite
à la proposition dont il
s'agit, en supposant même
que cette toile soit aussi
belle que le prétend son
propriétaire.

Nous devons nous
faire remarquer, M^{le}
le Ministre, que la lettre
qui nous a été adressée
par M^r E. Bachant, n'est

propos d'un tableau des
Verhaeghen et Egalmund
relative à l'offre faite
par Mr Quirini.

Nous joignons ici cette
lettre ainsi que la pièce
qui nous a été transmise
par votre délégué précité
vous priant, Mr le Ministre,
d'agréer de

Mr le Vice-Président

Le Secrétaire.

W

W

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le

17 Mai

1871.

N^o 14.850

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

1 ANNEXE

SOMMAIRE



J'ai l'honneur de vous communiquer une lettre
laquelle M^{re} Quirini, avocat à Louvain, offre de céder
à l'Etat, au prix de 7000 f^s un tableau de
Verhaeghen, représentant l'adoration des mages.
Je vous prie, Messieurs, de bien vouloir me donner
votre avis sur cette proposition, et de me mettre
à même de me prononcer sur l'offre de M^{re}
Quirini.

Le Ministre de l'Intérieur

Kervyn de Lettenhove

A la Commission Administrative des Musées Royaux
de Peinture

Copie

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 54

Louvain, 10 Mai 1871

à M^{le} le Ministre de l'Intérieur

Possesseur d'un superbe tableau fait pour l'Impératrice
et Reine Marie Thérèse (marqué avant son achèvement) par son
premier peintre Verhaeghen et indubitablement la plus parfaite
toile de ce maître, j'ai l'honneur de vous proposer d'en faire
l'acquisition pour en doter le Musée National qui, au dire des
meilleurs juges, ne possède, de Verhaeghen, aucune œuvre qui
puisse lui être comparable.

Ce tableau est un dernier sortit de la famille de Verhaeghen
dont j'ai l'honneur d'être le petit fils et dernier descendant mâle.
Étant célibataire et déjà âgé, il me servirait un soulagement d'être
assuré sur le sort de mon tableau avant de mourir. Pour
faciliter une transaction, j'en disposerais pour la somme de
Sept mille francs, et vous serais personnellement reconnaissant
-sant, M^{le} le Ministre de vous valant bien pour m'être
agréable, prendre en considération immédiate la proposition
ci-dessus j'ai l'honneur de vous faire.

Veuillez agréer, M^{le} le Ministre, etc.

(Signé) P. C. J. Quirini, avocat

me des Vaches. 10

à Louvain

Pro Memoria.

Magnifique tableau de P. J. Verhaeghen, premier peintre de
S. M. l'Impératrice & Reine: Marie Thérèse et de S. A. R. le
Prince Charles de Lorraine. 2^e 2^e représentant: L'Adoration
des Mages, sur toile, largeur, 3^m 42 Centimètres, hauteur 2 mètres
87 Centimètres, figures entières de grandeur naturelle; compo-
sition grandiose, coloris riche & brillant, drapier magni-
fique etc.

Ce tableau splendide, chef-d'œuvre de Verhaeghen,
déposé au Musée National, peut être vu chez M. Quirini,
avocat, rue des Vaches, N^o 10, à Louvain.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.
ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le

31 Mars 1871.

16

96° 14850



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

1 ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

Par la lettre que j'ai l'honneur de
vous communiquer ci-jointe, M^r E. Bochart
signale au Gouvernement la possibilité
d'acquiesce, pour le Musée de l'Etat, une
toile de Verhaeghe, représentant "L'adora-
-tion des Mages."

Veuillez, je vous prie, Messieurs, exami-
-ner la suite qu'il y a lieu de donner à
cette affaire.

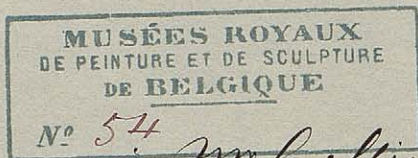
Agreez, Messieurs, l'assurance de ma
Considération distinguée

Pour le Ministre,
Le Directeur général,
Vulliamy

A la Commission des Musées Royaux de peinture
& de sculpture.

Copie

Bruxelles, 27 février 1871



à M^r le Ministre De l'Intérieur.

J'ai dû aller à Louvain pour affaires et j'y ai découvert par hasard le chef d'œuvre d'un de nos compatriotes, Verhaeghen.

Verhaeghen était le peintre particulier de Marie-Thérèse.... Le grand tableau qui est à Louvain et qui représente l'adoration des Mages, avait été commandé par elle mais la mort de cette Princesse empêcha que ce tableau, non achevé alors, entrât dans la Galerie particulière de Marie-Thérèse.

Si, cette toile remarquable, qui a sa place marquée au Musée, pouvait convenir au Gouvernement, je me mets à votre disposition, M^r le Ministre, pour vous indiquer où il se trouve et combien on en demande.

Recevez M^r

(Signé) Eug. Rochegny.

Bruxelles 3 Avril 1866

à M^{me} M. H. Stuart-Jones
à Luvain
9. Boulevard de Diet.

La Commission d'agr. a pris communication dans la séance du 2 de ce mois, de la lettre par laquelle vous voulez bien signaler à son attention plusieurs tableaux de Verhaeghen dont l'acquisition vous parait devoir intéresser le Musée de l'Etat. Je regrette d'avoir à vous informer, M^{me}, que la Commission d'agr. ne peut, par suite des renseignements qui lui sont parvenus, donner suite à la proposition de vente que vous avez eu l'obligeance de lui soumettre.

Je vous prie, M^{me}, d'agr. l'assurance de mes sentiments très distingués
Le Secrétaire
V. H. S.

31. Mars. 1866.
9. Boulevard de l'Est
Louvain



Monsieur le Directeur

In l'absence de Monsieur
Portels, je vous prie de bien
vouloir députer un juge
compétent pour venir
à Louvain examiner les
boîtes toutes de Verhaegen
dont il est question dans

la Lettre ci-jointe.

Le Propriétaire, petit Fils
de Verhaegen, et avocat
distingué, desirant, étant
avancé en âge son dessein
de suite - il voudrait
vous les offrir pour le Musée
de Bruxelles dont ils feraient
l'un des plus beaux ornements
et ne les soumettraient à
aucun autre que dans le

cas d'un refus de votre
part.

La Lettre de Monsieur Portal,
datée déjà de près de deux
mois. Le Propriétaire compte
Monsieur le Directeur sur
votre obligeance pour faire
cesser son incertitude.

Respectueux vœux de la part
et de l'heure de l'association de
Monsieur l'Empereur. Je m'empresse
de le faire conduire chez le
Propriétaire des dits tableaux
agréz Monsieur le Directeur
l'assurance de ^{mes} sentiments distingués
M. H. Stuart Jones

57.

Madame,

La Commission du Musée s'est
réunie hier. J'en ai fait part
de la lettre que vous m'avez
voulu m'adresser par rapport
aux tableaux de ~~M. de~~ M. de
M. de en France, un de l'école
du Musée de vaudra à l'université.

J'aurai l'honneur de vous
informer du parer ce de l'œuvre.

Veuillez, Madame recevoir
l'assurance de mes sentiments
distingués.

Respectueusement.

Prus M. de T. 1866.

(11)

Rome, 12 Mars

1866.

Mon cher Stuart. N^o 4

Veuillez me adresser un rappel
pour le tableau de Verhaegen, dont
j'ai déjà parlé. Ayez la
bonté d'en écrire à cette Dame
m'en ayant encore allé un
coup avec M^{lle} DeRouge, vous
sacherez. Je vous salue très
amicalement. Fortais.

Mlle Mary Stuart Jones
présente ses compliments à
Monsieur Fortais, elle desirerait
rappeler à son souvenir, la
promesse faite d'une visite à
Louvain pour examiner le Tableau
représentant l'Adoration des Mages
de Verhaegen. Le Propriétaire
de cette grande toile desirerait
en disposer aussi tôt que possible
mais ne pourrait naturellement

Ne faire d'autres démarches
avant que Monsieur Portals
ne se soit prononcé. —

3 Mars 1866

Louise
9 Boulevard du Canal

Stenay
au milieu

(10)



Monsieur

Une personne de cette
ville, possesseur de plusieurs beaux
tableaux de Verhaegen, et m'ayant
consulté sur la manière d'en disposer,
j'ai pensé de suite à l'offre aimable
que vous m'avez fait, lorsque j'ai eu
le plaisir de passer chez vous; c'est à

de m'éclairer de vos lumières, donc
je me permets d'y avoir recours en cette
circonstance.

Le propriétaire de cette petite
collection est petit-fils de Verhagen,
qui les lui a légués, donc il peut certifier
de l'originalité de ces toiles; il tend
surtout à trouver un acquiesceur pour
le principal, un Tableau historique
de très grande dimension, représentant
l'adoration des Rois, sujet ^{sur} lequel
il a traité plusieurs fois je crois, ce
Tableau par son sujet et la grandeur
de ses proportions demande, soit
place soit dans un Musée. Soit dans
une galerie quelconque.

M. me dit que ce Tableau
fut exécuté pour Marie Thérèse
qui y prenait un très vif intérêt,
mais malheureusement la mort de
sa Majesté Impériale étant survenue
elle n'est jamais entrée en possession

de l'œuvre commandée par elle,
il paraît qu'il existe des preuves
de cette Historique.

Si toutefois et vous
serait agréable Monsieur de venir
voir ce Tableau, et de l'appécier par
vous-même, avant de le proposer,
j'ai vous ainsi la complaisance
de m'envoyer un petit mot pour
me dire le jour, et le lieu par
lequel vous vous rendriez à Louvain,
et je me ferais un plaisir d'aller à
votre rencontre, et de vous conduire
chez ce Monsieur qui est un vieillard
de soixante dix ans.

M. étant fort pen à mon
propre jugement, depuis l'exem-
on nous avons été induit à propos du
soit disant petit Teniers, j'ai pris la
précaution de demander l'avis
d'un Artiste, qui me dit que cette
collection, il la connaît depuis son

nombre d'années, et qu'elle est
originale.

En attendant le plaisir de
recevoir de vos nouvelles

agréz je vous prie Monsieur
l'expression de mes sentiments
les plus distingués

Mary Helena Stuart Jones

10 Janvier 1866

9 Boulevard du Canal

Louvain

(8)

Musei' royal
de
Peinture
et de
Sculpture
N^o 34
47

Bruxelles, le 3 Avril 1851

M^r. Lucchini
avocat
à Lavey.

M^r

J'ai le regret de vous
informer que les engagements
pris par la Commission adminis-
trative du Musée royal pour
l'acquisition d'œuvres destinées
aux Galeries de l'Etat ne lui
permettent pas de vous adresser
des propositions pour l'achat
des tableaux de Verhaeghen,
^{au sujet desquels}
~~vous~~ ^{vous} avez bien voulu
m'entretenir par votre lettre
du 28 Mars d^r.

Meilleux agréer, M^r, l'ass.
de ma C^o très distinguée.

Le Président,

F. Perz



MUSEUM ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N^o 34

(8)

Monsieur Barck, Président
de la Commission Des Beaux-Arts, &c
à Bruxelles.

Monsieur le Président!

Le 22 février dernier j'ai pris la liberté de
vous adresser une lettre, dont copie ci-
jointe, au sujet de deux Tableaux que
je possède chez moi, chef d'œuvres de
feu mon aïeul maternel. Quoique je ne
doute pas qu'elle ne vous soit parvenue
échappée de mémoire, je prends de
nouveau la confiance de vous adresser
la présente pour vous prier de vouloir
bien me faire part de la résolution
que vous avez prise relativement à
son contenu.

En attendant je vous prie d'agréer,
Monsieur, l'assurance de la considéra-
tion la plus distinguée de

Louvain 28 Mars 1831.

Votre dévoué Serviteur
P. C. J. Quirini Av.
rue des Saches, N^o 10
à Louvain.

Veuillez répondre au quinquant
grà la commission a fait a M^{re} de
Ministère

7
 A Monsieur Navez, Président de la Commission des Beaux-Arts, &c., à Bruxelles.

Monsieur le Président!

A l'honneur de vous exposer Pierre-Charles-Joseph Quirini, Avocat demeurant à Louvain rue des Vaches N° 10,

qu'il possède comme petit-fils de feu Mons^r Pierre-Joseph Verhaghen, en son vivant Premier Peintre de Sa Majesté L'Impératrice feu Marie-Thérèse, un Tableau représentant l'Adoration des Mages, (sur toile) d'une largeur de 3 mètres, 42 centimètres, et d'une hauteur de 2 mètres, 87 centimètres, qu'il lui avait destiné, mais avant qu'il ne fût achevé la mort vint à enlever Sa Majesté: qu'après son décès il survint des événements qui l'empêchèrent de produire son œuvre; que depuis la confection le dit Tableau n'est pas sorti de la famille, et qu'il se trouve encore dans l'état où il l'était alors.

Il a l'honneur de vous exposer en outre qu'il possède un autre Tableau du même peintre, représentant l'Ascension de Notre-Seigneur, (sur toile), d'une largeur de 3 mètres, 97 centimètres, et d'une hauteur de 3 mètres, 26 centimètres; que ce dernier tableau est également resté dans la famille, et aussi intact que le jour où il a été achevé.

Que ces deux tableaux passent pour les chefs-d'œuvre du dit Verhaghen;

Que désirant d'en trouver le placement, il prend la liberté de s'adresser à Monsieur le Président

Dans l'espoir qu'il aura la bonté de demander que
des hommes de l'Art viennent les examiner, et lui en
faire un rapport sur leur mérite et leur valeur, rapport
qui sans doute sera assez flatteur pour l'engager
à faire l'acquisition de ces belles productions pour
l'Etat; obtenant pour Direction que l'Abbaye de
Parc, près Louvain, en a offert en 1800 quarante
quatre mille francs la pièce ou huit mille francs
pour les deux tableaux;

En attendant il a l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Louvain 22 février 1851.

Votre très-humble serviteur

P. C. J. Aurini *Adm.*

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N^o 54.

Annexe 1

6
Bruxelles, le 27 Mars 1851.

M^{le} Ministre des Intérieurs

M^{le} M^l.

Conformément à votre désir
M^{lles} Pavez et de Benafford se sont
rendus à Louvain, à l'effet
d'examiner les deux Tableaux
peints par Verhaeghen et que
M^r Leirini, offre de vendre au
Gouvernement.

D'après l'avis de ces M^{lles}.
nous pensons, M^l, qu'il n'y a pas lieu d'accepter
la proposition qui vous est
soumise. Ces deux toiles,
sans être dépourvues de mérite,
en égard à l'époque où elles
ont été exécutées, ne semblent
pas toutefois assez classiques
pour servir de modèles aux
élèves. D'un autre côté, il
serait très difficile, à cause de
leurs exécutives défectueuses, de
les importer dans les Salles du
Musée.

Cependant, la Com^{te} verrait
avec plaisir, M^{le} M^l, qu'une
œuvre remarquable de
Verhaeghen put figurer au

Musée de l'Etat, afin de
remplacer le tableau que
nous possédons de ce peintre,
mais dont la faible exécu-
-tion nous a engagé à le
retirer des Galeries.

Pour avoir l'honneur de
vous renvoyer la lettre de M^{lle} de
Laurin qui se trouvait
jointe à votre dépêche du
24 février d^r, et de vous
prier d'agréer, etc.

Le Président,

Le Secrétaire
V. Bon

F. de

de Dep.
me Série.

Bruxelles, le 24 Février 1851.

(5)



MINISTRE

DE

L'INTÉRIEUR.

5^e Division
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

N° 826
6645/2626

N. B. On est prié de rappeler dans la
réponse : le chiffre de la Division,
ainsi que le N° d'enregistrement.

1 ANNEXE.

Messieurs,

En vous rappelant la dépêche d'un
de mes prédécesseurs, en date du 7 janvier
1845, j'ai l'honneur de vous communiquer
une lettre du S.^r Quirini par laquelle
il offre en vente, au Gouvernement, deux
tableaux religieux, peints par Verluyden.
Les dimensions de ces toiles rendent
leur transport difficile et coûteux et le
propriétaire demande que le Gouverne-
ment veuille bien les faire examiner
en son domicile. Je vous prie, en consé-
quence, Messieurs, de vouloir bien
déléguer un ou deux membres de votre
commission

A Messieurs les membres de la Commission administrative
du Musée royal de peinture et de sculpture.
[M. Navez, S.^r]

Commission pour procéder à cet examen
et de m'en faire connaître, ensuite, le
résultat.

Ayez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Cecile

34

Monsieur Navet, Président de l'Académie
Des Beaux-Arts, &c., à Bruxelles.

Monsieur le Président!

A l'honneur de vous exposer Pierre-Charles-Joseph Quirini,
Avocat demeurant à Louvain rue Des Vaches N° 10
qu'il possède comme petit-fils de feu Monsieur Pierre-Joseph
Verhaghen, en son vivant Premier Peintre de Sa Majesté L'Im-
pératrice feu Marie-Thérèse, un Tableau représentant
l'Adoration Des Mages (sur toile), d'une largeur de 3 mètres,
42 centimètres, et d'une hauteur de 2 mètres, 87 centimètres,
qu'il lui avait destiné, mais avant qu'il ne fût achevé
la mort vint à enlever Sa Majesté; qu'après son décès
il survint des événements qui l'empêchèrent de produire
son œuvre; que Depuis la Confection ledit tableau n'est
pas sorti de la famille, et qu'il se trouve encore dans
l'état où il était alors.

Il a l'honneur de vous exposer en outre qu'il possède un
autre tableau Du même peintre, représentant l'Ascension
De Notre Seigneur, (sur toile), d'une largeur de 3 mètres, 97 cen-
timètres, et d'une hauteur de 3 mètres, 26 centimètres);
que ce dernier tableau est également resté dans la famille,
et aussi intact que le jour où il a été achevé;

Que ces deux tableaux passent pour les chef-d'œuvres de
dit Verhaghen;

Que Désirant d'en trouver le placement, il prend la liberté
de s'adresser à Monsieur le Président dans l'espoir qu'il
aura la bonté de demander que des hommes de l'Art
viennent les examiner, et lui en faire un rapport sur leur
mérite et leur valeur, rapport qui sans doute serait assez
flatteur pour l'engager à faire l'acquisition de ces belles

Productions pour l'État; observant pour direction que
l'Abaye de Parc, près Lourain, en a offert en 1800 qua-
rante quatre mille francs la pièce ou huit mille francs
pour les deux tableaux;
En attendant il a l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Lourain 22 Février 1831.

Votre très-humble serviteur
P. C. J. Turini St.





Lamir
Monsieur

Monsieur Xavier,
Président de l'Académie des Beaux-
Arts, &c.
rue Royale supérieure,
à Bruxelles



A vendre pour sortir de l'indivision.
 deux Tableaux l'un représentant les rois ou
 l'adoration des Mages, à une hauteur de deux mètres
 85 centimètres, et une largeur de trois mètres 40 centimètres.
 L'autre, représentant l'ascension de Jésus-
 Christ, à une hauteur de trois mètres 21 centimètres,
 et une largeur de trois mètres, 93 centimètres.

Ces Tableaux, se trouvent chez l'avocat
 Quirini, rue des Saches n^o 10 à Louvain,

Nauwelaers
 Cap^l.

2

Quelques remarques sur deux des plus beaux tableaux de son
Monsieur Pierre-Joseph Verhaeghen, en son vivant Premier Peintre
de Sa Majesté L'Impératrice Marie-Thérèse, et de son Altesse
Royale Charles-Alexandre, et Directeur honoraire de
l'Académie des beaux-arts de Louvain, qui se trouvent chez
Monsieur P. G. Quirini, Avocat à Louvain rue des Roches
N° 10, dont l'un représente L'Adoration des Mages, sur toile
(large 3 mètres, 4 centimètres, haut 2 mètres, 84 centimètres) ouvrage
que Monsieur Verhaeghen avait destiné pour sous la dite Majesté,
et qu'on regarde avec raison comme la production du génie qui
ne peut le quinquement, et l'autre L'Ascension de Notre Seigneur
sur toile (large 3 mètres, 97 centimètres, haut 3 mètres, 24 centi-
mètres); ouvrages dans lesquels Monsieur Verhaeghen a déposé le
reste de son savoir, et s'est, pour ainsi dire, surpassé lui-même.

Une composition riche, un coloris brillant et suave, une draperie
magnifique et variée, une expression bien sentie, une grande
harmonie, un repos qui attire la vue, et un contraste ad-
mirable qui régit dans la gravité des personnages, prouvent
bien que Monsieur Verhaeghen avait intention que ses tableaux pou-
ssent disputés le prix avec les plus belles productions de l'art.

Même un amateur français, très-éclairé, disait-il un jour
à un ancien artiste de cette ville, en voyant le tableau des
Mages, qu'il était étonné de trouver une telle production à
Louvain, que c'est la couleur de Rubens et l'effet de Rembrandt
que les gets des draperies de ce peintre devraient être donnés
comme étude aux jeunes artistes.

Dans l'Adoration des Mages, la vierge n'est pas une belle femme
de la Compagne, comme la choisiraient, pour de pareils sujets,
d'autres peintres, qui n'ont jamais donné, à de semblables fi-
gures, un caractère au dessus de la nature humaine. Monsieur Verhaeghen
a cherché à imprimer à la vierge une beauté héroïque qui
tient tout à la fois de la nature divine et de la nature humaine.

Dans l'Ascension de Notre Seigneur, la figure du Christ est pleine
de bonté et d'amour, et celle de St Pierre nous fait voir la foi la
plus vive et la plus implicite. Les apôtres ont le caractère
qui convient à leur âge et à leur situation actuelle; en un mot,
ces ouvrages attachent la vue avec un charme qui ne permet
pas, pour ainsi dire, à l'œil de s'en arracher; et il paraît
impossible que l'esprit humain puisse s'élever au delà de ces

Bruxelles, le

7 Janvier 1847.

No 410
de Dépt 46^{me} Série.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

6^e DIVISION.

No 2626.

N. B. On est prié de rappeler, dans
la réponse, le chiffre de la Division,
ainsi que le No d'enregistrement.

ANNEXE.

Messieurs,

Le sieur Guirini, demeurant
à Luvain, offre en vente au
Gouvernement, deux tableaux
religieux peints par son
grand-père, le peintre Terhaghen.

Les dimensions de ces toiles,
qu'il dit être les chefs-d'œuvre
de son père, rendent leur envoi
difficile & coûteux, et le
propriétaire insiste auprès du
Gouvernement, pour qu'il
veuille bien les faire examiner
en son domicile. Je viens,
Messieurs, vous soumettre
cette proposition & je vous
autorise, si vous le jugez
convenable, d'après le mérite
du peintre et l'utilité d'une
pareille acquisition, à déléguer

à la Commission administrative du musée
Royal de tableaux, à Bruxelles

un autre membre de
votre Commission pour faire
l'examen demandé.

Agnez, Messieurs, les
assurances de ma considération
Distinguée.

Le Ministre des Finances
Roussin

7 Jours

1843

Des tableaux

propres par

Louis Louvain

par par Verbeek

Verbeek